

Calendrier de collecte et consigne de tri

Dates de collecte

- Les mardis tous les 15 jours pour les 2 bacs : recyclables et ordures ménagères
- Les ramassages ne se font pas les 25 décembre et 1er janvier uniquement. Voir calendrier ci-dessous
- [Consulter le calendrier de collecte](#)

Consignes de tri

- Dans le bac jaune je mets tous les emballages en plastique et en métal, en vrac, sans les laver, sans les imbriquer, ainsi que les papiers recyclables.
- Dans le bac noir je mets les ordures ménagères, dans des sacs bien fermés.
- Dans les conteneurs verts, j'apporte les emballages en verre.
- Dans les conteneurs bleus, j'apporte les papiers.